

24



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le vendredi 27 mars 2009

Troisième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

le vendredi 27 mars 2009

10 h

Prière.

Le débat reprend sur la motion 29, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Le débat se termine. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président, sur la demande de l'hon. M. Murphy, revient aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

L'hon. M. Murphy annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme sur-le-champ en Comité des subsides à accorder à Sa Majesté.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. Le président du comité, M. Fraser, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a abordé les travaux dont il a été saisi et a adopté la motion suivante :

que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

Le président du comité rapporte aussi qu'il lui est enjoint de demander à siéger de nouveau.

M. Fraser, appuyé par le premier ministre, propose que le rapport du Comité des subsides soit adopté par la Chambre et que celle-ci adhère à la résolution portant que les subsides soient accordés à Sa Majesté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. M. Murphy demande au président de revenir aux motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre.

Sur la motion de l'hon. M. Murphy, appuyé par l'hon. S. Graham, il est résolu que l'étude des prévisions budgétaires en Comité des subsides soit inscrite à l'ordre du jour tant qu'elle ne sera pas terminée.

La séance est levée à 11 h 5.